

**Canada**  
**Province de Québec**  
**M.R.C. de Beauharnois-Salaberry**  
**Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, tenue le mercredi 2 septembre 2020, à 19h50, à la salle Jean-Guy St-Onge située au 221, rue Centrale, sous la présidence de la mairesse Mme Caroline Huot.

Sont présents à la salle Jean-Guy-St-Onge, les conseillers suivants;

M. Jean-François Gendron  
Mme Louise Théorêt  
M. Michel Taillefer  
M. Mario Archambault

M. Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

Il est à noter que l'avis de convocation prévu à l'article 152 du Code Municipal pour la convocation de cette séance extraordinaire n'a pas été donné. Cependant, celle-ci peut être tenue, en vertu de l'article 157 du Code Municipal, étant donné que tous les membres du conseil municipal sont présents et qu'ils sont d'accord à la tenue de celle-ci.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance, formant quorum, la séance est déclarée constituée par la présidente.

#### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Nomination d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme
- 4- Période de questions
- 5- Fermeture de la séance

#### **2020-09-135 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Considérant que** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour,  
**En conséquence**, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté.

#### **2020-09-136 NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**CONSIDÉRANT** la démission de monsieur Réjean Dumouchel comme conseiller municipal et comme membre du Comité consultatif d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'IL** est nécessaire de nommer un nouveau membre du conseil municipal au sein comité consultatif d'urbanisme;

**POUR CES MOTIFS**, il est unanimement résolu que la conseillère **Louise Théorêt** soit et est nommée membre du comité consultatif d'urbanisme

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

#### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la fermeture de la séance. Il est 19h55.

---

Caroline Huot  
Mairesse

---

Jean Robidoux  
Directeur général et secrétaire-  
Trésorier par intérim

Je, Caroline Huot, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Caroline Huot  
Mairesse